

Des Vikings aux Normands, un siècle de partage culturel à vivre à Beaugard... Dans ce vallon près de l'eau, un espace naturel de 10 hectares, les chantiers se succéderont sur 10 ans pour faire revivre la Normandie des vikings et des francs de 911 jusqu'à l'an 1066. Les vikings, an 911 est l'association qui porte le projet ORNAVIK depuis sa création en mai 2009. Conformément à ses statuts, modifiés en juin 2011, cette association culturelle a pour objet

- *de favoriser les connaissances sur l'histoire médiévale normande, d'avoir une utilité sociale forte, de s'ouvrir à la société et aux acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire,*
- *d'offrir la possibilité de participer collectivement à la réalisation d'une grande aventure humaine normande avec des bénévoles, donateurs, mécènes, parrains et collectivités.*

Le Bénévole est celui qui s'engage (notion d'engagement), de son plein gré (notion de liberté), de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif), dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure), au service de la communauté (notion d'intérêt commun).

L'engagement réciproque

L'Association :

- accueille le bénévole et lui donne une information claire sur l'Association, ses objectifs, et son fonctionnement ;
- lui fait visiter et comprendre le site sur lequel il va exercer son activité ;
- lui propose et lui confie une activité qui lui convient ;
- l'aide à s'insérer au sein de l'association ;
- l'invite aux différentes manifestations organisées par l'association ;
- le couvre par une assurance adéquate ;
- recueille et analyse les besoins du bénévole, construit et apporte des réponses adaptées ;
- veille à ce que le bénévolat se fasse dans le plaisir et la convivialité :
 - assure son accompagnement ;
 - développe l'idée que les qualités humaines doivent se conjuguer à des savoir-faire ;
 - met en œuvre les conditions pour promouvoir des possibilités de « transmission de savoirs » en lien avec les activités d'Ornavik pour les bénévoles qui le souhaitent.

Le bénévole :

- est à jour de sa cotisation ;
- accepte les principes de l'Association et se conforme à ses objectifs dans le respect des valeurs : dimension scientifique et historique, développement durable et respect des gestes écologiques sur le site, dimension sociale ;
- est majeur et décide de s'engager au sein de l'Association, il est donc libre de l'intégrer comme de la quitter ;
- est solidaire de la promotion et du développement de l'association et contribue à son bon fonctionnement ;
- assure l'activité choisie avec sérieux, régularité, simplicité et convivialité ;
- contribue à l'esprit de l'Association en portant :
 - le costume d'époque sachant que les objets apparents portés sur soi devront être directement liés aux us et coutumes de l'époque reconstituée
 - ou le vêtement fourni par l'associationqui seront les seules tenues validées sur les chantiers sauf autorisation contraire donnée au préalable ;

- s'assure que son état de santé est compatible avec les travaux effectués sur le chantier et que ses activités ne comportent aucun risque direct ou indirect ni pour lui, ni pour son entourage ;
- collabore dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les professionnels ;
- participe, dans la mesure de ses possibilités, aux actions de « transmission de savoirs » proposées en lien avec les activités d'Ornavik ;
- émarge une feuille de présence à chacune de ses présences actives sur le site, ceci afin de pouvoir valoriser l'implication des bénévoles vis-à-vis des partenaires ;
- souscrit une assurance responsabilité civile liée à son activité bénévole ;
- se conforme aux consignes de sécurité relatives aux travaux qui lui sont confiés ;
- accepte, comme tous les acteurs du site, les prises de vues (photos, vidéos) ainsi que l'utilisation qui peut être faite de son image :
 - Par la présente charte, le bénévole cède à l'association les droits qu'il détient sur son image telle que reproduite sur tout support non diffamant dans le cadre du chantier d'archéologie expérimentale Ornavik ;
 - Les images réalisées pourront être exploitées (reproduction, diffusion) par l'association ou par des tiers dans les conditions suivantes :
 - ✓ Exposition de photographies, publication dans une revue, ouvrage, site Internet, newsletter ou autres publications ;
 - ✓ Participation au "book" du photographe agissant pour le compte de l'association (sur support papier, cd-rom, Internet) ;
 - ✓ Publication dans un magazine, journal de presse, soit pour illustrer un sujet, soit pour assurer la promotion de l'association ou du photographe agissant pour l'association.
- Accepte les prises de décisions du Conseil d'Administration régulièrement et démocratiquement élu.
- Accepte les règles de fonctionnement et s'engage à les respecter (cf. annexe 1 jointe à cette charte)

Le bénévole s'interdit de consommer, pendant les heures d'ouverture au public et pendant la réalisation des travaux sur le site, tous les produits stupéfiants ou à base d'alcool ou susceptibles d'apporter un comportement à troubles pour lui et/ou les autres.

La mise en évidence sous quelque forme que ce soit d'une appartenance religieuse, politique ou sectaire n'est pas acceptée sur le site.

ANNEXE 1 à la charte du Bénévole

« Règles de fonctionnement sur Ornavik »

Sur le site

a) Principes

Seuls les bénévoles ayant signé la charte du bénévole et à jour de leur cotisation sont autorisés à venir sur le site.

Chacun complète la fiche « temps passé » dans le classeur jaune. Cela permet de valoriser le bénévolat vis-à-vis de nos partenaires.

Lorsqu'il est sollicité, chacun remplit le lien Doodle afin de faciliter l'organisation et la planification des rendez-vous. Cela peut aussi permettre d'avertir en cas d'annulation/changement de rendez-vous.

Chacun participe :

- au rangement des outils (et veille à ne rien laisser à la vue à l'extérieur lorsque le site est fermé)
- au nettoyage des outils après utilisation
- à l'entretien des locaux de la bergerie et de la salle Rollon, et plus particulièrement à l'espace dédié « à la restauration »,
- à la gestion des poubelles :
 - o Le ramassage des poubelles a lieu chaque **lundi**
 - o Des containers pour le verre sont disponibles le long de la route à l'extérieur d'Ornavik (en sortant d'Ornavik, pendre à droite et les containers sont un peu plus loin sur la gauche)
 - o Les règles concernant le compost seront affichées à la bergerie lorsqu'elles seront définies
- A la préparation du campement et des activités dans l'heure qui précède l'ouverture du site aux visiteurs ainsi qu'au rangement lors de la fermeture du site aux visiteurs

Les portes de la bergerie doivent toujours être fermées à clé dès lors que personne ne travaille dans la bergerie.

Les portails en bois qui séparent l'espace 21^{ème} et l'espace carolingien doivent toujours être fermés lorsque l'on quitte le site Ornavik.

b) Rôle des référents :

- Accueillir les bénévoles
- Veiller à la répartition des rôles de chacun
- Accompagner dans les tâches à faire
- S'appuyer sur les sachants
- Remonter toute question ou information utile au bon fonctionnement de l'association par mail à lesvikingsan911@gmail.com ou au Président
- Faire un bref compte rendu du déroulement des journées sur site si nécessaire à lesvikingsan911@gmail.com ou au Président.

c) Rôle des sachants :

- Transmettre leur savoir, répartir et organiser les tâches et accompagner les bénévoles



Charte du bénévole

Version du 5 février 2014 - Page 4/6
(la page 6 est à retourner complétée et signée à l'association)

d) Réalisation des travaux

Toute réalisation (maisons, clôtures, ...) ne peut commencer que si une fiche descriptive a été rédigée et validée avec les interlocuteurs nécessaires et le bureau puis visée par le Président.

Un fond documentaire est mis à disposition à la bergerie et est consultable sur place. Cette documentation est enrichie au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Un classeur regroupe les carnets de construction, les fiches descriptives des travaux ou réalisations à faire. Les bénévoles peuvent s'y référer si besoin lorsqu'ils sont sur le site.

e) Réunions

Toute réunion de commission ou autre réunion fait l'objet d'un compte rendu rapide afin de faciliter la coordination des travaux et d'avoir une visibilité sur l'avancement des travaux. Les comptes rendus sont systématiquement envoyés aux participants avec en copie lesvikingsan911@gmail.com et le responsable de la coordination du projet (pascale.cr@wanadoo.fr).

Un comité de pilotage se réunit en moyenne une fois par mois avec les référents pour faciliter la coordination des travaux et partager sur l'avancement du projet. Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu et d'une actualisation de la feuille de route.

Points divers

Toute question/information sans lien avec « des travaux planifiés sur le site » doit être transmise par mail à lesvikingsan911@gmail.com ou au Président.

Exemples :

- Si vous êtes sollicité(e) par une personne non bénévole souhaitant venir sur le site ou échanger sur Ornavik (étudiant, demande de stage, etc...), transmettez les coordonnées
- Si vous connaissez des personnes intéressées par notre aventure qui souhaitent devenir bénévole : transmettez leurs coordonnées à l'association afin qu'elles reçoivent une invitation à nos réunions d'intégration de nouveaux bénévoles. Ces personnes pourront visiter le site après avoir participé à une réunion d'intégration ou à l'occasion d'une journée d'ouverture au public.
- Si vous avez des contacts pouvant nous soutenir en tant que partenaire ou souhaitant nous faire don de matériel/matériel : transmettez à l'association les coordonnées afin de répertorier ces contacts dans nos fichiers pour les remercier et les inviter à nos jours J.
- Si vous êtes en contact avec un interlocuteur de la ville d'Hérouville venant sur le site, en informer l'association afin de mieux coordonner nos échanges entre la Ville et l'association.

Aucune dépense ne sera prise en compte sans une validation préalable par le Bureau du Conseil avec visa du Président.

Sur le forum

Le forum est un outil d'information et d'échanges réservé aux bénévoles à jour de leur cotisation avec 3 objectifs :

- partager le calendrier de l'association et être informé des différents rendez vous
- permettre à chaque atelier d'échanger dans un espace commun
- partager le trombinoscope des bénévoles de l'association



Charte du bénévole

Version du 5 février 2014 - Page 5/6
(la page 6 est à retourner complétée et signée à l'association)

Différentes rubriques existent par thème.

Une rubrique « la vie sur Ornavik » permet d'échanger sur des sujets ne rentrant pas dans les rubriques thématiques (question ou information d'ordre général, sujets sur le déroulement des journées sur site par exemple).

Dans la rubrique Boite à outils, figure un sujet décrivant les règles d'utilisation du forum.

DE MANIERE GENERALE :

- en toute occasion, restez poli, courtois et respectueux. Les messages agressifs ou diffamatoires, les insultes et critiques personnelles, les grossièretés et vulgarités, et plus généralement tout message contrevenant aux lois françaises en vigueur sont interdits
- si vous diffusez des informations provenant d'autre site web, vérifiez auparavant si le site en question ne vous l'interdit pas. Mentionnez l'adresse du site en question par respect du travail des administrateurs
- merci de poster vos messages une seule fois. Les répétitions sont désagréables et inutiles.
- Ne pas assimiler ce forum aux échanges qui peuvent exister sur Facebook. **Toute information diffusée doit avoir systématiquement un lien avec Ornavik.**

POUR POSTER UN SUJET :

- veillez à poster votre sujet dans la bonne rubrique et éviter les doublons (ne pas hésiter à utiliser la fonction recherche),
- veillez à donner un titre explicite à vos sujets
- afin d'être compréhensible, abstenez-vous d'écrire en langage SMS ou d'utiliser des abréviations, merci de faire un effort sur la grammaire et l'orthographe

Tout message contrevenant aux dispositions ci-dessus sera édité ou supprimé sans préavis ni justification supplémentaire dans des délais qui dépendront de la disponibilité des modérateurs. Tout abus entraînera la résiliation de l'inscription.

Association Les vikings, an 911

Domaine de Beaugard | 14200 Hérouville St Clair | Tél. : +33 (0)2 31 52 40 90

lesvikingsan911@gmail.com | www.ornavik.fr

Association loi 1901 | N° W142006743 | SIRET 520 958 950 00013

